



Le traité de l'Élysée,



Entre

la République Fédérale d'Allemagne et



la République française.



a été signé au palais de l'Élysée le 22 janvier 1963 par le chancelier

allemand **Konrad Adenauer**



et le président français



Charles de Gaulle.

C'est le début de la réconciliation des « ennemis héréditaires »



et **d'une coopération accrue** dans les domaines **des relations internationales**, de la **défense** et de **l'éducation**.